



ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**OFFICE DE TOURISME DE LA CÔTE
DES BAR EN CHAMPAGNE**
4 boulevard du 14 Juillet
10 200 BAR-SUR-AUBE

**Procès-verbal du Comité de Direction de l'EPIC
Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne
du 3 mars 2025
à 18h30, à la Mairie d'Essoyes**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à 18 heures 30, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Essoyes sous la présidence de Madame Claudie ODILLE.

Titulaires présent(e)s (10) : M. Vincent DELOT – Mme Evelyne BESSON – Mme Patricia FAUCONNET – Mme Claudie ODILLE — Mme Laurence CAILLET – M. Philippe BORDE - M. Pierre-Frédéric MAITRE - M. Christophe MARISY – M. Jean-Luc MATHUS - M. Michel PESCHEUX

Suppléants présents participants aux votes (4) : M. Dominique BARONI – M. Walter LEGER – Mme Christelle SCHWEIZER – M. Vincent PHILIPPAUX

Suppléants présents ne participants pas aux votes (3) :- M. Paul VIARDET – Mme Isabelle URBAIN – Mme Florence PETIT -

Etaient excusé(e)s ou absent(e)s : Mme Antoinette DECLERCQ - M. Michel CORNET — M. PICOD Gérard – M. Régis RENARD – M. Pierre CARILLON – M. Dominique BREMENT – M. Edouard GUYOT – Mme Karine VERVISCH — Mme Tina DUMONT – M. Arnaud FABRE – Mme Marie-Christine ROGER – Mme Monique VARENNE – M. Bernard DE LA HAMAYDE - M. Fabrice ANTOINE - M. Alain CINTRAT

Assistaient également au Comité de Direction :

- Gersandre SAUVAGE, directrice de l'Office de Tourisme
- Johanna DINQUEL, comptable de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance : M. Christophe MARISY

Ordre du jour :

Administration Générale

1. Adoption du compte rendu de la séance du 06 février 2025
2. Décisions prises en vertu des délégations de pouvoir données au Président et au Directeur
3. Composition du CODIR

Fonctionnement de l'office de tourisme

4. Fusion des 2 régies d'avance : création d'une régie unique en remplacement des régies d'avance et d'avance – dépenses en ligne
5. Adoption du rapport d'activité 2024 de l'Office de Tourisme

Finances :

6. Approbation du compte de gestion 2024 du Trésorier
7. Validation du compte administratif 2024
8. Affectation du résultat du budget 2024
9. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2025

Promotion - Office de Tourisme

Questions diverses

ADMINISTRATION GENERALE

1. VALIDATION COMPTE RENDU DU CODIR DU 06 FEVRIER 2025

Madame la présidente demande à l'assemblée si tous les administrateurs ont bien reçu le procès-verbal du comité de direction du 06 février 2025 et s'il appelle questions et/ou remarques.

Aucune remarque n'est faite.

Mis aux voix le procès-verbal du CODIR du 06 février 2025 est adopté à l'unanimité.

2. DÉCISIONS PRISES EN VERTU DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR DONNÉES AU PRÉSIDENT ET AU DIRECTEUR

Madame la Présidente et la directrice font part au Comité de Direction des décisions prises en vertu des délégations de pouvoir données par le Comité de Direction conformément aux articles L 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales et du Code du Tourisme.

- Convention avec la Fédération Départementale de pêche de l'Aube et avec l'APPMA de Bar-sur-Aube et l'APPMA de Bayel pour la vente de cartes de pêche à l'Office de Tourisme de Bar-sur-Aube et à Bayel

Gersandre explique que suite à la délibération n°8/05/06/2024 du 5 juin 2024 concernant la mise en place d'une commission de 10% sur l'ensemble de l'activité billetterie, elle a demandé aux associations de pêche d'appliquer cette commission. Les associations n'encaissent pas la totalité des ventes de cartes, les recettes étant partagées avec les fédérations, il n'est pas possible de reverser 10% de commission à l'OT. De plus, si les bureaux de Bar-sur-Aube et de Bayel ne proposent plus ce service, les associations se retrouvent en difficulté. Après échange, Gersandre a décidé de maintenir les règles appliquées à ce jour, à savoir, 1,50€ de commission par carte de pêche vendue.

Gersandre a demandé aux associations de revoir les modalités pour 2026.

M. Baroni intervient en demandant si ce service correspond bien aux missions de l'OT, et ajoute que les associations de chasseurs pourraient demander à l'OT de faire la même chose.

3. COMPOSITION DU CODIR

La Présidente rappelle que conformément aux statuts, l'établissement public « Office de Tourisme intercommunautaire de la Côte des Bar en Champagne » est administré par un Comité de Direction.

Le comité de direction comprend deux collèges :

- le collège des élus représentant les deux conseils communautaires
- le collège de membres socioprofessionnels

Il est proposé aux membres du Comité de Direction d'approuver la nomination de M. Jean-Luc MATHUS, président de l'association des commerçants de Bar-sur-Seine « Au pied de la Tour » en qualité de membre titulaire du Comité de Direction de l'Office de Tourisme constitué sous statut d'EPIC représentant le collège du commerce, en remplacement de M. Gaël DIX-NEUF

Le comité de direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider la composition des membres du comité de direction constituant l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne.

FONCTIONNEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME

4. FUSION DES DEUX REGIES D'AVANCE

- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;
- Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;
- Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;
- Vu la délibération du Comité de Direction en date du 4 juillet 2017 autorisant le directeur à créer des régies en application de l'article L.2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Comité de Direction en date du 10 juillet 2017 pour la régie d'avance
- Vu la délibération du Comité de Direction en date du 30 janvier 2019 pour la régie d'avance / dépenses diverses en ligne ;

Sur les conseils de la trésorerie, l'Office de Tourisme de la Côte des Bar doit fusionner ces 2 régies. Il est proposé la Création d'une régie unique en remplacement des régies d'avance et d'avance – dépenses en ligne.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction d'approuver la fusion des 2 régies d'avances et la création d'une régie d'avance unique telle que présentée ci-dessus.

Le comité de direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider la fusion des 2 régies d'avances et la création d'une régie d'avance unique telle que présentée ci-dessus

5. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Gersandre Sauvage présente le rapport d'activité 2024

Malgré une année compliquée, l'équipe a gagné en mobilité et en efficacité.

Bayel : la restructuration de l'équipement touristique, la réorganisation des visites et des démonstrations est une réussite. Gersandre souligne l'effort de l'équipe.

La fréquentation : malgré la météo estivale, la fréquentation des bureaux d'information reste stable. L'augmentation significative de la fréquentation de Bayel s'explique par le fait que l'équipe de Bayel ne saisissait pas la fréquentation sur l'outil dédié (utilisé depuis 2022).

Remarque de M. Baroni : l'ouverture des dimanches pourrait booster la fréquentation. Gersandre précise que les chiffres enregistrés lors des ouvertures proposées de 2021 à 2023 ne sont pas significatifs.

Claudie Odille parle de l'emplacement actuel de l'OT de Bar-sur-Aube excentré du centre-ville. Le futur OT en centre-ville permettrait d'augmenter de manière significative la fréquentation et le chiffre d'affaire de la boutique.

Taxe de séjour : en légère baisse, la météo estivale a eu un impact sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Commercialisation : un nouveau partenariat avec la société VAN-IT pour des séjours en van sur la route touristique du champagne.

Partenariats : Gersandre souligne que le nombre de partenaires vigneron est en baisse, cela s'explique par l'image très négative que les vignerons ont de l'OT. M. Vincent Phlipaux confirme les propos de Gersandre

Considérant que le directeur doit faire chaque année un rapport sur l'activité de l'office de tourisme qui est soumis au comité de direction.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le rapport d'activités de l'office de tourisme portant sur l'année 2024.

Finances

6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Madame la Présidente rappelle que l'article L.1612-12 du Code général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes est constitué par le vote du compte administratif après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune ».

Le Comité de Direction, conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales entend, débat et arrête les comptes de gestion du Receveur.

Il s'agit là d'un préalable obligatoire au vote du compte administratif qui constitue l'arrêté définitif des comptes de l'exercice budgétaire.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs de l'ordonnateur et des comptes de gestion du Trésorier,

Considérant que toutes les opérations budgétaires de recettes et dépenses ont été régulièrement effectuées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024,

Statuant sur l'exécution du budget sur l'exercice 2024 au niveau des différentes sections budgétaires,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Code du Tourisme,

Vu les comptes de gestion produits par le Comptable public,

Il est proposé au Comité de Direction :

- **D'ARRETER** les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le Trésorier de l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Le Comité de Direction, après en avoir discuté et délibéré :

- **ARRÊTE** les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par la Trésorière publique de l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

7. VALIDATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Il est proposé au Comité de Direction

- **de prendre acte** de la présentation faite du compte administratif 2024 de l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS DE CLOTURE 2024

	Résultat reporté (2023)	Affectation Résultat (2024)	Résultat 2024	Résultat cumulé 2024	Reste à réaliser 2024	Résultat final 2024
FONCTIONNEMENT	89 568,89		174 391,50	263 960,39		263 960,39

INVESTISSEMENT	17 250,85		21 995,35	39 246,20	0,00	39 246,20
TOTAL (résultat)	106 819,74	0,00	196 386,85	303 206,59	0,00	303 206,59

RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Recettes	855 778,95
Dépenses	681 387,45
Total	174 391,50
INVESTISSEMENT	
Recettes	23 345,33
Dépenses	1349,98
Total	21 995,35

- De **constater**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- De **reconnaître la sincérité** des restes à réaliser
- De **voter et d'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité de Direction, après en avoir discuté et délibéré : prend acte de la présentation faite du compte administratif 2024 ; **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; **reconnaît la sincérité** des restes à réaliser ; **vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

8. AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET 2024

Le Comité de Direction vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 faisant apparaître les résultats suivants :

	Résultat reporté (2023)	Affectation Résultat (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé 2024	Reste à réaliser	Résultat final
FONCTIONNEMENT	89 568,89		174 391,50	263 960,39		263 960,39
INVESTISSEMENT	17 250,85		21 995,35	39 246,20	0,00	39 246,20
TOTAL (résultat)	106 819,74	0,00	196 386,85	303 206,59	0,00	303 206,59

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le comité de direction décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	263 960,39 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	263 960,39 €
Total affecté au c/1068	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €
Reporter en ligne 001 du BP 2024	39 246 ,20 €

Le Comité de Direction, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation de résultat proposée qui n'appelle pas de remarques particulières.

9. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu les articles L133-7, R 133-14 et l'article L133-16 du Code du Tourisme concernant les recettes et les dépenses figurant au budget d'un office de tourisme sous statut EPIC,

Vu les articles 9, 10 et 11 des statuts de l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne,

La Présidente présente le budget pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 suivant :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION D'EXPLOITATION – DETAILS DES RECETTES PREVISIONNELLES

OFFICE DE TOURISME DE LA CÔTE DES BAR EN CHAMPAGNE
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES PREVISIONNELLES 2025

CHAP/ART	LIBELLE	DETAIL	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
706	Prestations de services		27 058,83 €	117 582,33 €	114 925,65 €	95 500,00 €
	Démonstration soufflage de verre + Entrée musée	démo , atelier boules, Pâques	21 036,44 €	32 217,40 €	37 515,61 €	21 000,00 €
	Visites guidées		3 250,85 €	3 716,00 €	1 294,00 €	1 000,00 €
	Billetterie Nigloland... + salles spectacles		2 578,20 €	26 654,00 €	56 330,00 €	40 000,00 €
	forfaits (groupes)		125,01 €		2 249,64 €	2 000,00 €
	Participations salons (2025)	Paris, Salon agri, srg Jura,		18 816,67 €	17 536,40 €	1 500,00 €
	Partenariats (2025-2026)			55 450,00 €	0,00 €	30 000,00 €
	Autres billetteries		68,33 €		0,00 €	0,00 €
707	Vente de marchandises (boutique, locations...)		46 276,81 €	55 304,12 €	50 853,50 €	40 000,00 €
	Boutiques	BAYEL, BSS, BSA	24 405,97 €	55 304,12 €	50 853,50 €	40 000,00 €
	Participations-salons	Bruxelles, Lille, Lyon	13 233,33 €		0,00 €	0,00 €
	Partenariats	brochures 2023/2024	7 826,67 €		0,00 €	0,00 €
	Commission billetterie spectacles		40,00 €		0,00 €	
	Commission vente expo		154,17 €	0,00 €	0,00 €	
	Locations diverses (vélo....)		616,67 €		0,00 €	
708	Commissions et courtage				1 938,10 €	2 000,00 €
7082	Commissions et courtage	commissions billetterie			1 938,10 €	2 000,00 €
74	Subventions		433 200,00 €	441 056,00 €	581 507,20 €	469 110,00 €
74	Subvention d'exploitation CCBC		260 100,00 €	260 100,00 €	273 105,00 €	273 105,00 €
74	Subvention d'exploitation CCRB		158 100,00 €	158 100,00 €	166 005,00 €	166 005,00 €
74	Subvention exceptionnelle CCBC 33 000+ CCRB 19000				52 000,00 €	0,00 €
74	Subv Conseil Dépt Aube +région	(7560 + 2x4440) + region (13957,20) +	15 000,00 €	22 856,00 €	90 397,20 €	30 000,00 €
74	Participation de l'Etat	aide apprentissage			0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante		100 794,31 €	109 693,98 €	97921,23	100 000,00 €
753	Taxes de séjour CCBC	2ème semestre 2021+ 1er sem 2022	60 989,91 €			
753	Taxes de séjour CCRB	3ème semestre 2021+ 1er sem 2022	39 804,40 €	109 693,98 €	97921,23	100 000,00 €
77	Produits exceptionnels		395,94 €	1,79 €	3 577,56 €	1 200,00 €
778	Produits exceptionnels	remboursement amende Struna, ANCV	390,00 €		3 576,30 €	
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	trop versé	5,94 €	1,79 €	1,26 €	1 200,00 €
013	Atténuation de Charges		47 196,70 €	34 533,95 €	15 484,70 €	0,00 €
64198	Indemnités journalières	Apprentis, CIPREV,IJ, URSSAF, transitio	47 196,70 €	34 533,95 €	15 484,71 €	0,00 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS					4 653,00 €
777	Reprise subventions	Amortissement subv* région four Bayel				4 653,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		654 922,59 €	758 172,17 €	866 207,94 €	712 463,00 €
002	Excédent de fonctionnement cumulé à reporter		217 687,34 €	106 819,74 €	89 568,89 €	214 525,19 €
	TOTAL GENERAL		872 609,93 €	864 991,91 €	955 776,83 €	926 988,19 €

SECTION D'EXPLOITATION – DETAILS DES DEPENSES PREVISIONNELLES

OFFICE DE TOURISME DE LA CÔTE DES BAR EN CHAMPAGNE

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES PREVISIONNELLES 2025

chap	LIBELLE	DETAIL	Réalisé 2022	réalisé 2023	réalisé 2024	prévisionnel 2025
11	Charges à caractère général		221 724,46 €	306 936,12 €	250 096,65 €	393 100,00 €
6061	Energie, gaz, eau	Gaz Bayel, eau, EDF, oxygène	15 940,69 €	23 908,57 €	50 896,44 €	50 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien petit équipement - technique	Verre, Poudre couleur, gants, produits d'entretien, petit matériel (- de 300 €) Bayel surtout	6 509,69 €	20 647,75 €	8 075,49 €	14 000,00 €
6064	Fournitures administratives		899,54 €	1 313,48 €	234,49 €	1 000,00 €
6066	Carburants	voitures, camionnettes,	4 001,51 €	5 346,19 €	2 874,23 €	4 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures		0,00 €	0,00 €	131,76 €	600,00 €
607	Achats de marchandises	achats Boutiques de l'ot pour la revente	7 022,71 €	11 765,27 €	3 114,63 €	20 000,00 €
6135	Locations mobilières	voiture leasing, location copieurs, location véhicule salons	7 080,67 €	6 034,41 €	8 459,33 €	8 500,00 €
61528	autres			710,00 €	11,66 €	500,00 €
61551	Matériel roulant	réparations voiture, pneus, contrôle TK, (prévi réparation Ford LS)	429,00 €	1 027,77 €	1 752,82 €	2 500,00 €
61558	Entretien et réparation (service extérieur)	Réparations Bayel (réchauffeur, décaloteur), entretien chaudière	85,21 €	71,75 €	1 091,71 €	3 000,00 €
6156	Maintenance	Copieurs Bayel et BSS + JVS + extinct. Bayel +sites internet Koredge + A2SI+TPE+Chorus (TP)+ DEKRA matériel	14 525,56 €	13 537,89 €	10 625,93 €	12 000,00 €
6161	Primes d'assurances MMA / Multirisques/RC	multirisques RC	3 187,58 €	3 455,00 €	573,00 €	4 400,00 €
6168	Autres Assurances	Garantie vente séjour APST, Assurances véhicules + assurance Collaborateurs	2 800,68 €	2 927,80 €	5 738,30 €	2 300,00 €
617	Etudes et recherches	Stratégie touristique	23 190,00 €	2 810,00 €	0,00 €	3 000,00 €
618	Divers Formations et animations	Formation personnel,AFDAS, Est Eclair 450, frais accueil presse	15 456,88 €	11 159,97 €	4 917,10 €	15 000,00 €
6226	Honoraires	FCN, DUERP1, Guide Conf, Points de vue, avocat LS	17 664,83 €	44 130,00 €	19 162,47 €	36 000,00 €
6231	Annonces et insertions	la Voix de la Haute marne Eté Aube (supplément Est Eclair), (réseaux sociaux), prestations liées au digital, pub	2 926,29 €	1 988,48 €	0,00 €	6 000,00 €
6233	Foires et expositions	Salons SMT Paris, Belgique,Colmar, Jura, salon de l'agri Paris	29 099,94 €	36 258,97 €	28 037,90 €	40 000,00 €
6236	Catalogues, imprimés	plans villes, carnet de voyage, agenda, livret jeu, cartes de visite, cartes touristiques, pass CDB, flyers Bayel, Flyers activité TOPO GUIDE	23 050,40 €	47 060,85 €	21 205,70 €	50 000,00 €
6237	Publications	créa guide touristique, cartographie, photos, bachepub, prises de vue photos, Sortir dans l'Aube,	12 790,03 €	26 876,11 €	145,49 €	10 000,00 €
6238	Divers	goodies salons, paniers cadeaux, cadeaux bénévoles + salariés+ Forfaits touristiques	1 108,63 €	1 110,38 €	1 362,83 €	5 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	Remboursements train, peage, parking, frais Présidente + salariés	7 407,18 €	8 718,01 €	4 558,55 €	8 000,00 €
6256	Missions	Restauration, hôtel sur salons, congrès, réunions, séminaires	9 294,90 €	9 810,34 €	3 823,88 €	10 000,00 €
6257	Réceptions	inaugurations, accueils presse, RDC, vernissages expo	4 087,14 €	4 028,49 €	325,85 €	6 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement		723,32 €	2 241,97 €	927,10 €	1 500,00 €
6262	Frais de télécommunications	orange	5 777,81 €	7 884,00 €	6 433,26 €	7 000,00 €
627	Services bancaires		100,82 €	265,43 €	413,69 €	1 000,00 €
6281	Cotisations professionnelles	ADOTGE, Aubassadeurs, Cotisations ADN, FEMS musée (Bayel), ADT Aube 50, Cap'C (150), ADT Marne Vignobles et	3 330,82 €	6 350,50 €	3 371,57 €	4 000,00 €
6283	Frais nettoyage locaux	Ménage BSS			462,25 €	2 000,00 €
6288	Divers	Niglo, salle de spectacles BSS + autres spectacle,	2 803,63 €	4 530,74 €	60 556,78 €	40 000,00 €
63514	Taxe véhicule de société	taxe véhicule Ford				250,00 €
6353	Impôts indirects	I Société		714,00 €	0,00 €	25 000,00 €
6358	Autres droits	taxe séjour bruxelles, pénalités retard charges,	429,00 €	252,00 €	812,44 €	500,00 €
637	Autre impôt et taxes	dechetterie			44,26 €	50,00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés		440 823,45 €	522 743,26 €	448 912,72 €	447 500,00 €
6218	personne extérieur au service	paie à façon				5 000,00 €
6411	Salaires, appointements, commis.de base	Salaires, charges, épargne salariale	411 952,76 €	505 522,80 €	431 601,02 €	425 000,00 €
6411	Salaires, appointements, commis. de base	provision depart retraites+ rupt conv		0,00 €		
648	autres charges de personnel	tickets resto....	28 041,69 €	16 160,46 €	15 781,70 €	16 000,00 €
6475	Médecine du travail	permanents et saisonniers	829,00 €	1 060,00 €	1 530,00 €	1 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante		1 807,76 €	512,96 €	1 249,39 €	1 500,00 €
6512	Redevances concession, brevets, licenc.	certinomis, licences Microsoft	2,76 €	512,96 €	263,00 €	500,00 €
6518	redevance pour concession	Licences ordis, noms de domaine, + cpt 658(arrondi Pas)	1 805,00 €		986,39 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		94,17 €	50,00 €	1 000,00 €	1 506,19 €
6718	autres charges exceptionnelles					1 006,19 €
673		Titres annulés sur exercices antérieurs				500,00 €
	TOTAL DEPENSES GESTION SERVICES (a)=(011+012+65+67)		664 449,84 €	830 242,34 €	701 258,76 €	843 606,19 €
022	Dépenses imprévues (b)				0,00 €	30 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement				0,00 €	0,00 €
042	opérations d'ordre de transfert entre sections		19 048,85 €	20 343,39 €	23 345,33 €	53 382,00 €
6811	Dotations aux amortissements	Amortissements 2025 des immobilisations	19 048,85 €	20 343,39 €	23 345,33 €	20 382,00 €
6815	Dotations aux provisions	dossier Laurent Struna + retraite Manolo				33 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		683 498,69 €	850 585,73 €	724 604,09 €	926 988,19 €

OFFICE DE TOURISME DE LA COTE DES BAR EN CHAMPAGNE								
VOTE DU BUDGET 2025								
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES PREVISIONNELLES 2025								
CHAP/ART	LIBELLE	Détail	Budgété 2023	prev 23	Réalisé 2023	budgété 2024	réalisé 2024	prev 2025
001	Déficit d'exécution de la section		7 125,61 €	7 125,61 €				
20	Immobilisations incorporelles		14 000,00 €	1 035,00 €	1 035,00 €	5 500,00 €	0,00 €	4 000,00 €
2051	Concession et droits assimilés	URL dédiée ALOA	6 000,00 €	1 035,00 €	1 035,00 €	3 500,00 €		2 000,00 €
2088	Autres immos	(refonte site internet)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		27 000,00 €	2 057,54 €	2 057,54 €	23 000,00 €	1 349,00 €	33 000,00 €
2155	Outils industriel	Réchauffeur BAYEL	3 076,06 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €		12 000,00 €
2181	Autres immo corporelles reçues/mise	travaux divers ot	0,00 €	1 372,57 €	1 372,57 €	5 000,00 €		1 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	...	16 000,00 €	385,00 €	385,00 €	10 000,00 €	1 349,00 €	3 000,00 €
2184	Mobilier	Aménagement des OT...	4 000,00 €	299,97 €	299,97 €	6 000,00 €		2 000,00 €
2188	Autres	Stand promotion	3 923,94 €					15 000,00 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS					1 000,00 €		4 653,00 €
13912	Reprise subventions							4 653,00 €
Total des dépenses d'investissement			48 125,61 €	3 092,54 €	3 092,54 €	29 500,00 €	1 349,00 €	41 653,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES PREVISIONNELLES 2024								
001	Excédent d'exécution de la section					17 250,85 €		53 203,40 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		7 125,61 €	7 125,61 €	7 125,61 €			0,00 €
1068	Autres réserves		7 125,61 €	7 125,61 €	7 125,61 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subvention d'équipements					10 000,00 €		0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		21 000,00 €	20 343,39 €	20 343,39 €	15 165,30 €	23 345,33 €	53 382,00 €
28051	Concession, licences, brevets....	logiciels 3D Ouest, Aloa	1 163,06 €	1 087,00 €	1 087,00 €	1 087,00 €	3 968,00 €	3 448,00 €
28088	site internet		2 039,00 €	2 279,00 €	2 279,00 €	2 278,00 €	7 596,00 €	7 596,00 €
28155	Outils industriel	Polisseuse	737,11 €	1 154,64 €	1 154,64 €	1 153,00 €	1 153,00 €	1 153,00 €
28181	Installation générale / Agencement	goutière électrique BSS					274,00 €	274,00 €
28182	Matériel de transport	Renault Clio	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
28183	Matériel informatique	ordis, terminaux banc., éc	12 873,38 €	10 672,20 €	10 672,20 €	5 234,33 €	5 362,33 €	3 719,00 €
28184	Mobilier	barrières sécu, fauteuils, d	1 018,75 €	1 086,88 €	1 086,88 €	1 082,00 €	1 111,00 €	1 111,00 €
28188	Autres	arche, compresseurs...	2 368,70 €	3 263,67 €	3 263,67 €	3 530,97 €	3 081,00 €	3 081,00 €
15112	Provision pour litiges et contentieux	Dossier Laurent Struna						21 000,00 €
1582	Autres provisions pour risques et charges	départ retraite Manolo						12 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		20 000,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total des recettes d'investissement			48 125,61 €	27 469,00 €	27 469,00 €	42 416,15 €	23 345,33 €	106 585,40 €

Comme le précise l'article 2112-12 du Code Général des collectivités territoriales, le détail des chiffres sont disponibles au siège de l'Office de Tourisme.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide d'APPROUVER à l'unanimité le Budget Primitif 2024 tel que présenté, il sera ainsi proposé aux collectivités de tutelle.

PROMOTION – OFFICE DE TOURISME

10. OPERATIONS DE PROMOTION

Gersandre prend la parole sur les opérations de promotion passées et à venir :

Salon de l'agriculture : pour la première fois cette année, l'OT était présent sur le stand du département de l'Aube, les 25-26-27 mars. Fréquentation plus que moyenne compte tenu de l'emplacement du stand dans le hall 7. L'OT est retourné au salon le dimanche 2 mars pour la journée premium : mise à disposition du stand du Grand-Est pour la valorisation de la route du champagne en fête aux Riceys. L'OT a coordonné cette action. Etaient présents : Le Château de Taisne, PCC, l'association des cadoles ACDC, SRG vins des Riceys, Route du Champagne en Fête, UNESCO, Aubassadeurs, Rosé des Riceys. Très faible participation des visiteurs, également liée à l'emplacement.

Salon SRG Fort des Rousses : Gersandre a accompagné un producteur sur le salon des sites remarquables du goût. Plus de 5000 personnes étaient présents sur le site, ce salon était organisé dans le cadre du nouveau record Guinness pour la plus grande fondue au monde. Réussite pour cette opération avec de nombreux contacts, la proximité de la Suisse est un vrai plus.

Salon Mondial du Tourisme à Paris : du 13 au 16 mars. Stand commun avec les Offices de Tourisme du Nogentais, des Grands Lacs et du centre culturel Renoir

QUESTIONS DIVERSES

Gersandre revient sur le dossier Laurent Struna. Une procédure concernant ses jours de congés est en cours.

Une discussion s'installe concernant les statuts de l'Office de Tourisme.

Fin de séance 21h10

Fait à Bar-sur-Aube, le 27 mars 2025

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. P.' or similar, written in a cursive style.